Déclaration CGT - CSEC du 19 au 21/01/2026

Le budget 2026, un budget d'austérité

Le budget de France Travail 2026 voté le 18 décembre 2025 par une majorité du Conseil d'Administration (**la CGT s'est prononcée Contre**) franchit un nouveau palier dans le démantèlement du Service Public de l'Emploi, alors que le budget de l'Etat n'est toujours pas voté au Parlement, alors même que notre pays traverse une crise industrielle sans précédent, que le gouvernement et le patronat poursuivent leurs attaques contre l'Assurance Chômage.

Un désengagement de l'État qui atteint près d'un milliard d'euros en quatre ans :

Depuis 2023, l'État s'est désengagé de 1,16 milliard d'euros du financement de France Travail. Pour 2026, la baisse atteint 390 millions d'euros, incluant -225 M€ de subvention pour charge de service public et -81 M€ sur le Plan d'Investissement dans les Compétences-Etat.
Cette austérité budgétaire intervient dans un contexte catastrophique : 483 plans de suppressions d'emplois recensés depuis septembre 2023, soit 107 562 emplois directement menacés, dont près de la moitié dans l'industrie. En intégrant les emplois indirects, ce sont 200 à 300 000 emplois qui sont impactés.

Le paradoxe est insoutenable : alors que le chômage progresse et que les besoins d'accompagnement explosent, le gouvernement réduit drastiquement les moyens du Service Public censé aider les travailleurs et travailleuses privé.es d'emploi.

Le détournement inadmissible des cotisations chômage et les nouvelles attaques contre l'Assurance Chômage :

L'UNEDIC finance France Travail à hauteur de 5,17 milliards d'euros en 2026, soit 73,3% du budget total. **La CGT dénonce avec force ce détournement du salaire socialisé qui devrait être principalement destiné à l'indemnisation de TOUS les travailleurs et travailleuses privé.es d'emploi et à l'amélioration de leurs droits.**
Cette situation est d'autant plus inacceptable que :

- ➔ Les réformes successives continuent leurs ravages : l'UNEDIC reconnaît elle-même que 92 000 personnes seront privées d'indemnisation en 2025-2026 « uniquement sous l'effet des nouvelles règles », malgré la dégradation du marché du travail.
- ➔ La négociation en cours annonce de nouvelles attaques : le gouvernement entend imposer une économie de 400 millions d'€ sur les ruptures conventionnelles tandis que le patronat veut encore durcir les conditions d'accès, réduire les durées d'indemnisation et dégrader les droits des travailleurs privés d'emploi. Pendant ce temps, les finances de l'UNEDIC subissent l'austérité budgétaire via la non-compensation des exonérations de cotisations sociales qui se chiffrent en dizaines de milliards.

La CGT réaffirme que ces fonds UNEDIC détournés vers le fonctionnement de France Travail doivent revenir à leur destination légitime : l'amélioration de l'indemnisation chômage, et NON au financement du Réseau pour l'Emploi ou à l'activation des dépenses au seul bénéfice des employeurs.

Une saignée des effectifs face à l'explosion des besoins :

Le budget prévoit 52 463 ETPT, soit une baisse de 1 038 ETPT par rapport à 2025 :

- ➔ Effectifs sous plafond : 48 632 ETPT **(-515 ETPT),**
- ➔ Effectifs hors plafond : 3 832 ETPT **(-523 ETPT)**, dont 635 contrats aidés supprimés,
- ➔ Auxquelles s'ajoutent **la suppression de 1 000 postes en services civiques** (-27%).

Cette réduction intervient alors que plus d'1,5 million de nouveaux publics (jeunes des Missions Locales, travailleurs et travailleuses handicapé.es de Cap Emploi, allocataires du RSA) se sont vu imposer une inscription obligatoire depuis le 1er Janvier 2025 et que la crise industrielle est massive.

Le Plan d'Efficience fixé à 3 700 ETP minimum sur 2025-2027 va produire mobilités professionnelles et géographiques forcées, intensification insoutenable du travail, dégradation continue des conditions de travail et impossibilité matérielle de remplir nos missions.
La CGT exige l'arrêt des suppressions de postes et a contrario des embauches massives à commencer par un plan de titularisation des effectifs précaires et la création d'équipes en CDI pour faire face aux pics d'activité et aux remplacements.

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr

Déclaration CGT - CSEC du 19 au 21/01/2026

Le budget 2026, un budget d'austérité

S'en suit le sacrifice de notre budget d'intervention, la fuite vers la privatisation et le gel des rémunérations :

➔ **Avec le sacrifice des formations et des aides aux usagers :**

Les dépenses d'intervention chutent à 1 972,4 M€ (-7%), soit -213,6 M€ à périmètre constant. Cette saignée se traduit par :

- ✓ Suppressions et réductions d'aides : suppression des aides au permis de conduire dès le 1er avril 2026 (un frein majeur pour les privé.es d'emploi des zones rurales et périurbaines), Emplois Francs supprimés (-59 M€), Allocation mensuelle CEJ réduite (-14 M€), avec seulement 80 000 jeunes accompagnés contre 85 000 en 2025.
- ✓ Formations sacrifiées : aides au développement des compétences (-109,7 M€ / -9%), baisse des POEC liée à la réduction des crédits PIC, recentrage drastique des AIF sur les seules formations avec taux d'emploi > 70%, Diminution de 20% des AFC (Action de Formation Conventionnée), baisse de 34% des PRIC, soit -84 M€ (Pactes Régionaux d'Investissement dans les Compétences). Cette politique cohérente avec la volonté gouvernementale de « former pour recruter » et non plus de former pour qualifier sacrifie les formations longues et qualifiantes, l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, les transitions professionnelles et l'élévation du niveau de qualification.

➔ **La privatisation rampante se poursuit :**

Alors qu'on coupe dans les formations et les aides aux usager.es, 439 M€ de prestations restent externalisées en 2026 :

- ✓ Prestations sous-traitées : 363,9 M€ (-40,3 M€ seulement),
- ✓ Développement de nouvelles prestations privées : Agil'Cadre (accompagnement des cadres) : 34,6 M€ (+29,7 M€), Créascope : 15,4 M€ (nouvelle prestation généralisée),
- ✓ Emploi accompagné des personnes en situation de handicap : 53,7 M€ transférés de l'État vers France Travail.

Le recours massif aux opérateurs privés se maintient aux dépens des agent.es de France Travail et de la qualité du service rendu. La menace reste entière que la Loi Plein Emploi permette aux opérateurs privés de placement et aux agences d'intérim de réaliser le contrat d'engagement dès l'inscription. La CGT continuera à s'y opposer fermement et à exiger l'abrogation de cette loi scélérate.

Le gel réel des rémunérations : pas un euro pour les agents.

Pendant ce temps, la masse salariale stagne à 3 886,7 M€ (-0,2%), soit AUCUNE revalorisation réelle des salaires et traitements des agents, alors que l'inflation continue d'éroder le pouvoir d'achat, les pertes de ces dernières années ne sont pas rattrapées et la charge de travail s'intensifie avec la baisse des effectifs.
Ce maintien de la masse salariale masque le gel réel des rémunérations et s'explique uniquement par l'effet de la baisse des effectifs (-1 038 ETPT) et un "effet prix" minimal (GVT et effet noria).
La récente Prime de Partage de la Valeur (850 et 550€) versée en décembre 2025, décidée unilatéralement par la Direction Générale, ne répond en rien à la perte accumulée du pouvoir de vivre. Son augmentation de 50€ au prétexte de gains accumulés sur les jours de grève est une provocation.

Le contraste est scandaleux : aucun euro d'augmentation pour les agents qui croulent sous la charge, et dans le même temps 108 M€ investis dans l'IA depuis 2017 pour des "gains" marginaux, selon la Cour des comptes, 439 M€ pour les prestataires privés, Formations et aides sacrifiées pour les privé.es d'emploi.

La CGT réaffirme la revendication légitime d'une augmentation significative des salaires et traitements de tous les agents de France Travail, avec a minima une indexation sur l'inflation et le rattrapage des pertes subies. La CGT refuse toute individualisation des salaires et traitements et le recours aux Primes.

L'Intelligence Artificielle : un gouffre financier sans évaluation, confirmé par la Cour des comptes

Le récent rapport de la Cour des comptes sur l'IA à France Travail vient confirmer l'intégralité de nos alertes et rejoint les constats de notre avis circonstancié majoritaire du 24 juillet 2025.

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr

Déclaration CGT - CSEC du 19 au 21/01/2026

France Travail

Le budget 2026, un budget d'austérité

Un bilan économique désastreux :

- ➔ 108 M€ investis (93 M€ sur 2017-2024 + 15 M€ prévus 2025),
- ➔ Gains estimés : 120 M€ "sous hypothèses favorables",
- ➔ Bilan : gains "légèrement supérieurs" aux coûts selon la Cour,
- ➔ Aucun suivi consolidé des dépenses,
- ➔ 53% de recours aux prestataires externes.
- ➔ Une explosion incontrôlée : de 87 cas d'usage en avril 2025 à 151 cas d'usage recensés en juillet 2025, soit +74% en 3 mois ! Cette fuite en avant se fait sans aucune évaluation des impacts sur les métiers et les conditions de travail ni information des instances du personnel.

La Cour des comptes confirme nos dénonciations :

- ➔ "Quasi-absence d'analyse d'impact relative à la protection des données" (violations du RGPD)

"France Travail indique ne pas avoir réalisé à ce stade d'analyse sur les conséquences de l'IA sur les métiers et les conditions de travail" après 6 ans de déploiement,

- ➔ Utilisation scandaleuse de systèmes de reconnaissance des émotions (1,28 M€ de fonds publics) pour évaluer des agents, alors que ces systèmes sont interdits depuis février 2025 par le règlement européen,
- ➔ Le conseil d'administration "faiblement mobilisé", consulté seulement 4 fois en 8 ans sur l'IA

Vision "insuffisamment précise" de l'évolution des métiers,

- ➔ Les "gains d'efficience" : une intensification accrue : l'objectif est de libérer 779 ETP d'ici 2027 via l'IA, mais en réalité il s'agit de "redéploiements intra-postes" = faire plus avec autant de monde, absorber les nouvelles missions sans moyens, transformer les conseillers en validateurs d'algorithmes.
- ➔ 108 M€ d'argent public pour un bénéfice marginal et incertain.

Pendant ce temps, nous manquons de moyens pour l'accompagnement, les postes ne sont pas pourvus, les collègues croulent sous la charge de travail, et on leur refuse toute augmentation de salaire.

Le contexte industriel : quand l'État organise le chômage qu'il refuse ensuite d'indemniser

Le budget 2026 est présenté alors que la France connaît une catastrophe industrielle sans précédent causée par la politique gouvernementale : 483 plans de suppressions d'emplois depuis septembre 2023, 107 562 emplois directement menacés ou supprimés, 200 à 300 000 emplois au total avec les emplois induits.

Les causes sont bien la politique de l'offre avec la facilitation maximale des licenciements, 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises en 2024 SANS contrepartie, des taux de marge des entreprises passés de 28% en 2015 à 32% en 2025, des dividendes en hausse de 75%, trois fois plus que les investissements, un SMIC français : seulement 6ème rang en Europe.

Le gouvernement organise méthodiquement le chômage de masse par sa politique économique, puis refuse d'indemniser correctement les travailleurs privés d'emploi, réduit les moyens du service public censé les accompagner, et détourne les fonds de l'Assurance Chômage. C'est une politique cynique et criminelle.

Les exigences de la CGT, face à cette situation catastrophique, nous exigeons :

- ➔ Sur l'emploi et l'industrie : un moratoire immédiat sur tous les licenciements, un dispositif national et territorial de gestion de crise industrielle, le remboursement des aides publiques pour les entreprises qui licencient.
- ➔ Sur France Travail : l'augmentation significative des financements État pour répondre aux besoins, l'arrêt du recours aux prestations externalisées et la réinternalisation, un plan de recrutement massif en CDI, l'augmentation générale des salaires avec indexation sur l'inflation et rattrapage des pertes et la titularisation de tous les précaires
- ➔ Sur l'Assurance Chômage : l'abrogation des réformes de 2023 et 2024, la fin du détournement des fonds UNEDIC vers le financement de France Travail, l'amélioration de l'indemnisation de tous les travailleur.ses privé.es d'emploi (durée, montant, conditions d'accès), et la compensation intégrale par l'État des exonérations de cotisations.

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr

Déclaration CGT - CSEC du 19 au 21/01/2026

Le budget 2026, un budget d'austérité

- ➔ Sur la Loi Plein Emploi : l'abrogation de la Loi Plein Emploi et du Décret Sanction, la fin de la conditionnalité de l'accompagnement à 15h d'activité hebdomadaire, l'arrêt de la privatisation/territorialisation des missions de service public

Sur l'Intelligence Artificielle (suite du rapport de la Cour des comptes) : un moratoire immédiat sur tout nouveau déploiement, un audit complet (juridique, financier, social, environnemental) par un organisme indépendant et la présentation d'une cartographie de tous les tests liés à l'IA.

Ce budget 2026 de France Travail est l'expression comptable d'une politique destructrice du service public de l'emploi, dans un contexte de crise industrielle majeure organisée par les choix gouvernementaux. La Feuille de Route 2026 s'inscrit pleinement dans cet objectif.
Alors que des centaines de milliers d'emplois sont menacés, que le chômage augmente et que les besoins d'accompagnement explosent, le gouvernement réduit drastiquement les moyens (-390 M€), supprime des postes (-1 038 ETPT), coupe dans les formations et les aides, poursuit la privatisation, détourne les fonds de l'Assurance Chômage, gèle les salaires des agents, et dilapide 108 M€ dans une IA déployée sans évaluation ni cadre. Cette politique est à l'opposé de ce dont le pays a besoin. Elle condamne des centaines de milliers de travailleurs à la précarité et au chômage non ou mal indemnisé, tout en épuisant les agents du service public.

La CGT appelle l'ensemble des agents de France Travail et des organisations syndicales à se mobiliser pour obtenir les moyens nécessaires au service public de l'emploi et pour défendre les droits des travailleurs privés d'emploi. Face à la casse industrielle et sociale, des solutions existent. Elles passent par une rupture totale avec la politique de l'offre et l'austérité, et par la mise en place d'une véritable politique industrielle au service de l'emploi, des salaires et de la transition écologique.

A Paris, le 19 janvier 2026

CGT France travail - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris
syndicat.cgt@francetravail.fr